

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenerique.fr

20140528_DL_04

OBJET :
Commission d'Appel
d'Offres

Date de convocation :
21 mai 2014

Date de séance:
28 mai 2014

Date d'affichage :
16 juin 2014

Membres en exercice : 43

Membres présents : 39

Membres votants : 43

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille quatorze, le 28 mai à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Claude LECLABART, Président.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Jean-Marie BLONDELLE, Jean-Yves BOURGOIS, Rémi BOUTROY, Stéphane BRUNEL, Ernest CANDELA, Gérard CARON, Philippe CHEVAL, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Myriam DEMAILLY, Denis DEMARCY, Yves DERRIEN, Anne-Marie DORION, Daniel DUBOIS, François DURIEUX, Stéphane HAUSSOULIER, Olivier JARDE, Jean-Marie LEBLANC, Jean-Claude LECLABART, Julien LEFEBVRE, Jean-Jacques LELEU, Patrice LETALLE, Jean-Christophe LORIC, Christian MANABLE, Emmanuel MAQUET, Jean-Dominique PAYEN, Paul PILOT, Christian PRUD'HOMME, Gérard RICHEZ, Florence RODINGER, François ROUILLARD, Jean-Pierre TETU, Bruno THIBAUT, Bénédicte THIEBAUT, Annie VERRIER, Michel WATELAIN, Isabelle de WAZIERS.

Secrétaire de séance : Julien LEFEBVRE

Suite au renouvellement du Comité syndical, il convient de désigner les membres de la Commission d'appels d'offres permanente de Somme Numérique.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code des Marchés Publics article 22,
- Vu les candidats qui se sont proposés pour faire partie de la Commission d'Appels d'Offres de Somme Numérique constituant une seule liste composée de 5 titulaires et 5 suppléants,
- Vu le résultat du vote selon le mode de la représentation proportionnelle au plus fort reste,

DELIBERE

ARTICLE 1 – La commission d'appels d'offres de Somme Numérique est constituée par :

Membres titulaires	Membres suppléants
Le Président	
1 – Jean-Pierre TETU	1 – Paul PILOT
2 – Christian MANABLE	2 – Bernard DAVERGNE
3 – Ernest CANDELA	3 – Annie VERRIER
4 – Martin DOMISE	4 – Jean-Christophe LORIC
5 – Claude DEFLESSELLE	5 – François ROUILLARD

Le quorum est constitué par la présence de 3 membres et du président qui est obligatoirement membre de la CAO ou son représentant. Les membres suppléants peuvent remplacer tout membre titulaire absent.

ARTICLE 2 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.